

EMPRUNT DE LA MALLETTE D'ARBITRAGE

(LA MALLETTE EST À PRENDRE ET À RENDRE AU BUREAU DE LA LIGUE)

Club ou Comité Départemental emprunteur :

Matériel emprunté : Mallette d'arbitrage

Nombre d'éléments : 16 jeux complets (y compris stylos)

Date d'emprunt :

Date de retour du matériel à la ligue :

Nom et Prénom de la personne venue prendre le matériel :

Compétition concernée :

Date :

Signature :

Rappel :

La mallette ne sera remise qu'en échange d'un chèque de caution de 150 €. □ Les jauges, poids et chronos seront systématiquement vérifiées à la perception et à la réintégration. Tout matériel manquant devra immédiatement être remplacé par du matériel neuf ou sera facturé au club concerné.

Prix de remplacement d'une jauge : 29.40 €/pièce

Prix de remplacement d'un poids de contrôle: 36.75 €/pièce

Prix de remplacement d'un jeu de cartons : 5.73 €/pièce

Prix de remplacement d'un chrono : 9.95 €/pièce

Tarifs au 20/09/2011